

REGLEMENT FINANCIER 2019 / 2020



A signer et à rendre au plus tard pour le 10 juillet 2019

Monsieur et/ou Madame, parents de :

Nom : Prénom :

s'engagent à acquitter la contribution des familles au fonctionnement de l'établissement ainsi que toutes dépenses para et périscolaires (externat surveillé, demi-pension, pension, activités culturelles et sportives, assurance obligatoire...) dont leur enfant aura bénéficié.

Parents séparés ou divorcés :

Si vous souhaitez la mise en place une facturation distincte, merci de nous indiquer ci-après la répartition de frais entre les deux parents :

.....
Dans ce cas, **le présent règlement financier doit obligatoirement être signé par les deux parents**, et doit être accompagné du mandat de prélèvement en double exemplaire (un pour chaque payeur).

Tarifs :

LIBELLE	BTS 1ère année
Contributions des familles	1 770,00
Etudes surveillées	100,00
Frais annexes *	165,00
TOTAL FRAIS DE SCOLARITE	2 035,00

* sous réserve de changement de tarif de nos prestataires

Dispositif Objectif INGénieur (facultatif)	180,00
---	---------------

• **DATES DES 3 TRIMESTRES SCOLAIRES :**

Voici les dates des 3 trimestres scolaires pour l'année 2019/2020 :

- 1er trimestre : 2 septembre 2019 au 20 décembre 2019
- 2ème trimestre : 6 janvier 2020 au 10 avril 2020
- 3ème trimestre : 27 avril 2020 au 3 juillet 2020.

(Sous réserve d'un changement de calendrier par l'Inspection Académique)

Demi-pension : Le changement de régime doit être et formalisé par un courrier des parents adressé au service comptabilité au moins 15 jours avant la fin du trimestre scolaire en cours, pour une application sur le trimestre suivant.

Les courriers doivent donc nous parvenir avant le :

- 6 décembre 2019 pour un changement de régime au 2ème trimestre,
- 27 mars 2020 pour un changement de régime au 3ème trimestre.

Signature :

LYCEE EPIL – ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

82 rue des Meuniers – 59000 LILLE

Tél : 03 20 57 38 73 – Fax : 03 20 57 03 06 – Mail : contact@lycee-epil.fr

www.groupe-oec.fr

Lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat

MODALITES DE REGLEMENT 2019/2020



Madame, Monsieur,

parents de classe

- Choisissent le régime suivant pour leur enfant :

Régime :	Prix / repas	Prix annuel
<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire	6,45 €	1 090,05 €
<input type="checkbox"/> Externe		

- Choisissent le mode de règlement suivant pour l'année scolaire 2019/2020 :

- Prélèvement automatique
- Chèque / Virement bancaire

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat :

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **GRUPE SCOLAIRE OZANAM EPIL** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le **GRUPE SCOLAIRE OZANAM EPIL**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Débiteur :

Votre Nom

Votre adresse CP / VilleFrance

IBAN :

BIC :

Créancier :

GRUPE SCOLAIRE OZANAM EPIL

Identifiant du créancier (ICS) : FR66ZZZ274593

82 rue des Meuniers

59000 LILLE - France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

A : Le : **Signature :**

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB**